# Amiante - Traitement simple - Initiation

Construction - Travaux

Continue

**Durée**

8h

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Attestation

**Pratique en entreprise / Alternance**

Non

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non

L'amiante est présent dans un certain nombre de matériaux de couverture de toiture à rénover mais aussi au niveau de divers équipements de chauffage, sanitaire et v
le retrait de matériaux de ce type est considéré comme un traitement simple.

Cette formation a pour vocation de former les couvreurs, chauffagistes, sanitaristes et ventilistes aux procédures et techniques de désamiantage simple selon l'A.R. rel
protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante.

A l'issue de la formation, les apprenants recevront une certification par personne et par entreprise d'une validité d'un an pour la réalisation de traitements simples.

## Public cible

Tout professionnel qui devrait effectuer des travaux de traitement simple de l'amiante

# Objectifs

Sur base des art. 38 et 69 de l'A.R. relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante :

- Les propriétés de l'amiante et les risques pour la santé en cas d'exposition à l'amiante, y compris, l'effet synergique de fumer.
- Les types de produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et leur utilisation dans les installations et bâtiments.
- Les opérations pouvant entraîner une exposition à l'amiante et l'importance des contrôles préventifs pour minimiser l'exposition.
- Les exigences en matière de surveillance de la santé;
- Les pratiques professionnelles sûres et la technique de mesures;
- Les règles spécifiques relatives au port et à l'utilisation d'équipements de protection individuelle, y compris le rôle, le choix, les limites, la bonne utilisation et les connaissances pratiques relatives à l'utilisation d'appareils respiratoires;
- Les procédures d'urgence, y compris les premiers secours sur le chantier;
- Les procédures de décontamination;
- L'élimination des déchets.

## Conditions d'accès

Tout professionnel qui devrait effectuer des travaux de traitement simple de l'amiante

**Programme**

# 1) Information générale sur le matériau amiante

Qu'est-ce que l'amiante

Les risques sur la santé (tour d'horizon)

Les matériaux, inventaire et identification

Analyses de risque

# 2) Spécificités techniques propres aux chantier « amiante traitement simple »

La préparation des travaux de traitement simple

Les équipements de protection collective

Les équipements de protection individuelle

La gestion des déchets d'amiante

# 3) Techniques d'intervention liées au métier

Au métier de couvreur: méthode(s) et technique(s) spécifique(s) à la profession

Au métier de chauffagiste, sanitariste et ventiliste: méthode(s) et technique(s) spécifique(s) à la profession

# Les Isnes - G2

Rue Saucin, 70 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 72 84 05

**Secrétariat :**

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

/

centre.gembloux@ifapme.be

## Type d' inscription

Formulaire d'inscription

Bon à savoir

Possibilités de paiement : par virement, avec des chèques formation, en espèce

Formation agréée **FORMATIONS HIVERNALES**

Plus d'informations sur : www.formatpme.be *(http://formatpme.be/)*

Pour toute demande de renseignements, nous vous invitons à contacter le secrétariat du Centre IFAPME de Gembloux par téléphone au 081/585 363 ou par mail à l'a

suivante : kimberley.mahaux@ifapme.be